

Référence: CN4041

Tarif Paris / Lyon: Nous  
consulter

Tarif Province: Nous  
consulter

Durée Paris /  
Lyon: 3 jours

Durée Province:  
3 jours

## Formation CACES Grues auxiliaires expérimenté (option télécommande)

**Objectifs de la formation CACES grues auxiliaires expérimenté :** Revoir les règles de conduite et de sécurité relatives aux grues auxiliaires conformément à l'article R 233 13 19 du code du travail. Savoir effectuer la vérification des éléments de transmission et des risques liés à l'utilisation de la télécommande. Obtenir le CACES grues auxiliaires avec télécommande. **Programme de la formation CACES grues auxiliaires expérimenté :**

### Formation théorique du CACES grues auxiliaires :

- Les différentes instances et organisme de prévention : IT, CRAM, médecine du travail, OPPBTP, contrôle technique CHSCT
- Les obligations des constructeurs
- Les obligations des employeurs et les responsabilités des conducteurs(civile et pénale)
- Les responsabilités du personnel d'encadrement
- Les différents éléments d'une grue auxiliaire
- Les différents équipements d'une grue auxiliaire. Les risques liés à leur utilisation
- Les courbes de travail de la grue auxiliaire
- Les notions élémentaires de physique (évaluation des charges, centre de gravité)
- Les règles de stabilités et de mise en œuvre
- Distance avec les câbles électriques
- Les règles de conduite et de stationnement
- Les organes de sécurités et vérifications à effectuer
- Les risques liés à l'utilisation d'une grue auxiliaire

### Formation pratique du CACES grues auxiliaires :

- L'adéquation de la GACV par rapport à l'opération de manutention envisagée
- Les vérifications de la GACV en prise de poste;
- Le positionnement, calage de la GACV et balisage de la zone d'évolution
- L'utilisation des manœuvres : élinguer la charge, utiliser différents dispositifs de levage, effectuer des mouvements décomposés et synchronisés, maîtriser le balancement, prendre et déposer la charge à un endroit précis.
- La précision des manœuvres
- Le repli et les vérifications en fin de poste : repérer les anomalies et en rendre compte
- L'utilisation des gestes de commandement
- Les opérations

### Public

Conducteurs de grues auxiliaires de chargement n'ayant pas pratiqué depuis un certain temps.

### Pré-requis

Être médicalement apte. Conduire une grue plus de 35 heures par mois. Avoir un niveau correct de français à l'écrit pour passer l'examen théorique.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### **Objet et champ d'application :**

Suite à la commande d'une formation, l'acheteur accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, en particulier ses conditions générales d'achat.

### **Validation d'inscription :**

Une inscription n'est définitivement enregistrée qu'après réception du présent bon de commande, revêtu de votre cachet et de votre signature sur les 2 pages le composant et d'un chèque d'acompte (En cas de subrogation, l'acompte de 100% est remplacé par l'accord de prise en charge délivré par l'organisme payeur). Connaissance Network se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le Client, tant que les frais d'inscription n'auront pas été couverts dans les conditions prévues ci-dessus

### **Documents contractuels :**

Au terme de la formation, une facture valant convention vous sera adressée, correspondant au solde du montant de la prestation. À réception de l'intégralité du règlement, une attestation de stage vous sera délivrée.

### **Prix, facturation et règlements :**

Tous nos prix sont indiqués hors taxes. Ils sont majorés de la TVA au taux en vigueur (20 %). Tout stage commencé sera dû intégralement par le Client. Les factures sont payables entièrement à la commande, sans escompte et à l'ordre de Connaissance Network (sauf modifications mentionnées dans le présent bon de commande).

### **Règlement par un OPCA :**

En cas de règlement de la prestation pris en charge par un OPCA, le Client doit faire lui-même la demande de prise en charge avant le début de la formation et s'assurer de l'acceptation de sa demande. En cas de paiement partiel du montant de la formation par l'OPCA, le solde sera facturé au Client. Si Connaissance Network n'a pas reçu la validation de la prise en charge de l'OPCA avant le début de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation. Le cas échéant, le remboursement des avoirs par Connaissance Network est effectué sur demande écrite du Client accompagné d'un relevé d'identité bancaire original.

### **Refus d'inscription :**

Connaissance Network se réserve le droit de refuser d'honorer une commande et de délivrer les formations à un Client qui n'aurait pas procédé au paiement de commandes précédentes, et ce sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelle que raison que ce soit.

### **Conditions d'annulation et de report :**

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit.

En cas d'annulation par le Client, moins de 10 jours ouvrés avant la session de formation convenue, et ce quelque en soit la cause, l'intégralité du montant de la formation sera dû. Néanmoins, Connaissance Network s'engage à proposer dans les 6 mois suivants, dans la mesure du possible, une nouvelle date de formation sur le même sujet, afin de permettre au Client de suivre le module concerné.

### **Renonciation :**

Si Connaissance Network ne se prévaut pas de l'une des clauses présentes dans ces conditions générales de vente à un moment précis, cela ne peut être considéré comme une renonciation à cette même clause ultérieurement.

### **Loi applicable :**

La loi française est applicable en ce qui concerne ces Conditions Générales de Ventes et les relations contractuelles entre Connaissance Network et ses Clients.

### **Attribution de compétences :**

Tous litiges qui ne sauraient être réglés à l'amiable seront de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS, quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité des défendeurs ou appel en garantie.

### **Élection de domicile :**

L'élection de domicile est faite par Connaissance Network à son siège social au 39 rue Marbeuf - 75008 PARIS

---

THEMAGROUP : Centre de Gestion 10, rue de la Piquerie - 59000 LILLE Tél : 03 20 26 99 21 - SAS au capital de 42 000 € - RCS  
LILLE - N° SIRET 791 274 558 00026 - Code APE 8559A - N° d'existence 31 59 08364 59 - N° CNIL : 1093513.